



Direction Juridique et Assurances

Décision n° 2023 - 937

**Objet :** Contrat de commande d'œuvre sur le tramway de la ligne 2 du réseau de la SEMITAN et cession de droits d'auteur

Réf : 5.8

## Décision

**La Présidente,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2020-32 du 17 juillet 2020 (point 16.1 a) portant délégation du Conseil métropolitain à la Présidente pour prendre toute décision concernant la passation, la signature, l'exécution et la réalisation de toute convention à l'exception des conventions visées dans d'autres dispositions de la dite délibération, si la convention est sans effet financier pour Nantes Métropole,

Vu l'arrêté n°2022-470 du 11 juillet 2022 portant délégations de fonctions et de signature de la Présidente aux élus,

Considérant que Nantes Métropole a confié à la SPL Le Voyage à Nantes, la gestion et la mise en œuvre de la politique touristique, et à la SEMITAN, l'exploitation du réseau de transport en commun de l'agglomération nantaise,

Considérant que dans le cadre de l'édition 2023 de l'évènement du Voyage à Nantes, l'artiste Florian VIEL a été sollicité afin de concevoir une œuvre à installer sur le tramway de la ligne 2 du réseau métropolitain de transport,

Considérant qu'il y a lieu de conclure un contrat afin de définir les conditions et les modalités de réalisation de l'œuvre, ainsi que l'étendue des droits de propriété intellectuelle au profit de Nantes Métropole, du Voyage à Nantes et de la SEMITAN,

### Décide

Article 1. De conclure un contrat ayant pour objet la commande d'œuvre sur le tramway de la ligne 2 du réseau métropolitain de transport et la cession de droits d'auteur avec le Voyage à Nantes, la SEMITAN et M. Florian VIEL. Ce contrat est conclu jusqu'au retrait définitif de l'œuvre, soit jusqu'au 31 mai 2026.

Article 2. Ce contrat est sans effet financier pour Nantes Métropole.

Accusé de réception en préfecture  
044-244400404-20231004-2023\_937DEC-AU  
Date de télétransmission : 04/10/2023  
Date de réception en préfecture : 04/10/2023